



Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans
3491, chemin Royal
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans (Québec), G0A 3S0
Téléphone : (418) 829-3100 Télécopieur : (418) 829-1004
Internet : www.msfoo.ca Courriel : info@msfoo.ca

Affaires municipales

Séance de juillet et d'août 2023

Comme nous vous l'avons mentionné dans le numéro de juillet, cette année les dates des séances estivales ont été déplacées. En effet, la séance de juillet a eu lieu le lundi 31 et celle d'août le lundi dernier le 21. Donc, ce mois-ci vous pourrez prendre connaissance du résumé de la séance du 31 juillet. Celui de la séance du 21 août sera jumelé à celui de la séance du 11 septembre prochain et sera publié dans le numéro de septembre.

Toutefois, vous pouvez écouter l'enregistrement audio de chacune des séances jusqu'à l'adoption du procès-verbal par le conseil le mois suivant.

Épluchette de blé d'Inde

Nous vous rappelons que notre épluchette de blé d'Inde, qui est une activité préparée par le comité de loisirs Saint-Jean/Saint-François, se tiendra demain le 26 août et ce beau temps (sur la patinoire derrière le centre communautaire le Sillon) mauvais temps (dans la grande salle du centre communautaire le Sillon) de 12 h 30 à 16 h 30.

C'est un rendez-vous au 554 rue Lemelin!

Séance ordinaire du mois de juillet

En résumé ce mois-ci, en plus des décisions administratives d'usage, le conseil a adopté le règlement numéro 023-191 modifiant le règlement 023-187 pour déterminer les taux de taxes de l'exercice financier 2023 .

Dérogation mineure

Par la suite, le conseil a adopté une dérogation mineure pour la propriété située au 3523, chemin Royal. Cette dérogation permettra l'ouverture d'un salon de thé dans le local qui était occupé par le dépanneur du Quai qui lui, a été déplacé dans un autre bâtiment sur le chemin du Quai. Il est à noter que les deux commerces appartiennent au même propriétaire.

En vous souhaitant une belle fin d'été 2023 et en vous rappelant de mettre à votre agenda la prochaine séance ordinaire qui est prévue le 11 septembre 2023 dès 20 h dans la salle du conseil située à la Mairie de la Municipalité au 3491, chemin Royal.

Marco Langlois, DMA
Directeur général/greffier-trésorier



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC de l'Île d'Orléans
Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné Marco Langlois, DMA directeur général/greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans,

Que le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, à une séance ordinaire tenue dans la salle du conseil située à la Mairie de la Municipalité, 3491, chemin Royal, le lundi 31 juillet 2023, a adopté : le règlement numéro 023-191 modifiant le règlement 023-187 pour déterminer les taux de taxes de l'exercice financier 2023 ;

Que ce règlement est disponible pour consultation sur le site Internet municipal (msfio.ca) et à la mairie, 3491, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, aux heures régulières soit :

Du lundi au jeudi

De 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Que ce règlement est en vigueur depuis le 1^{er} août 2023.

Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce premier jour d'août deux mille vingt-trois.

Marco Langlois, DMA
Directeur général/greffier-trésorier